

Structure :

L'ADEBA est une association de défense des eaux du Bassin d'Arcachon qui a été créé le 21 février 1964 suite à des pétitions d'ostréiculteurs et de pêcheurs, se plaignant des rejets dans le cours d'eau la «Leyre» (cours d'eau qui se jette dans le Bassin d'Arcachon) d'eau usée provenant de l'usine de Factice la « Cellulose du Pin ». L'ADEBA a pour buts :

De mettre en œuvre tous les moyens légaux pour lutter contre la pollution des eaux du bassin d'Arcachon.

De veiller aux conséquences directes et indirectes du développement de toute activité anthropique dans le périmètre du bassin versant du Bassin d'Arcachon et sur le Bassin d'Arcachon lui-même.

De dénoncer aux autorités compétentes toute infraction ou délit susceptible de porter atteinte à l'intégrité des eaux du Bassin d'Arcachon et de s'assurer de la mise en œuvre de poursuites et de mesures de gestion.

Contexte :

Les Bassin d'Arcachon exerce fort attrait touristique entraînant une urbanisation toujours plus intense et une utilisation parfois incontrôlée du milieu et de ses ressources. De ce fait la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon est aujourd'hui particulièrement menacée.

Afin de pouvoir mettre en oeuvre des moyens légaux pour lutter contre les multiples atteintes à la bonne qualité de l'eau, il convient dans un premier temps de faire l'inventaire des situations qui mettent en danger la qualité de l'eau du Bassin d'Arcachon (en se focalisant sur les aires de carénage) et qui contreviennent au code de l'environnement.

Il a été décidé de confier à un stagiaire cet inventaire. Le stagiaire sélectionné travaillera en lien avec les ostréiculteurs par le biais du comité régional conchylicole, en lien avec les associations de protection de l'environnement du Bassin d'Arcachon, avec les SAGEs dont dépends le Bassin d'Arcachon et toute personne ressource locale.

Objet du stage :

Dans un premier temps, une recherche bibliographique précise des différentes lois, directives, documents stratégiques, règlements, préconisations, et incitations spécifiques s'appliquant au rejets dans le Bassin d'Arcachon devra être entreprise

pour aboutir à un document facilement exploitable. Puis le recensement de zones de rejets contrevenantes (en se focalisant sur les zones de carénage) permettra de conclure le travail par un plan d'action opérationnel. Dans le cadre de son programme 2020, l'ADEBA souhaite en particulier faire un point le plus exhaustif possible sur la situation des très nombreuses aires de carénages implantées tout autour du Bassin et leur impact sur le milieu naturel, et élaborer un plan d'action auprès des organismes publics compétents visant d'une part à améliorer la bonne application de la réglementation existante, d'autre part à proposer une adaptation de cette réglementation lorsqu'il apparaît qu'elle ne protège pas suffisamment le milieu naturel.

Pour mener à bien cette étude, l'ADEBA, dont les membres sont tous des bénévoles ayant une bonne connaissance du Bassin, recherche des étudiants motivés dans la préservation de l'environnement à qui elle pourrait proposer un stage de longue durée.

Profil du candidat :

Niveau : Master 2 en écologie et /ou droit de l'environnement.

Connaissances : fonctionnement du milieu aquatique, (des connaissances faunistiques seraient un plus) et notions approfondies du code de l'environnement.

Savoir-être : Personne appréciant le travail de terrain, rigueur, curiosité, autonomie, dynamisme.

Bonne capacité d'analyse, de synthèse et rédaction.

Une bonne condition physique est requise afin de pouvoir passer des journées sur le terrain.

Conditions de travail :

Temps de travail : 35h/semaine

Durée : 6 mois

Début de stage : Février 2020

Convention de stage : Obligatoire et tripartite,

Bureau : Basé à Gujan Mestras , permis B obligatoire.

Gratification de stage : Indemnisation mensuelle de stage selon réglementation en vigueur plus indemnités de transport , repas, logement.

Candidature :

Envoi de CV et lettre de motivation à l'attention du président de l'association
Jean Claude Daisson 34 rue de l'Or 33470 Gujan-Mestras

Par mail : jc.daisson48@hotmail.fr et adeba33@icloud.com